



D.2026.02.11.6.2

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS EN COMMUN
DE L'AGGLOMERATION TOULOUSAINE**

Séance du 11 Février 2026

6 - RESSOURCES HUMAINES ET ORGANISATION

6.2 - Transformation d'un emploi de géomaticienne données, outils d'études catégorie B vers un emploi de géomaticienne, responsable données et outils d'études Catégorie A – Mobilité interne. Cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux.

L'an deux mille vingt-six, le onze février, dans la salle Métropole, à Toulouse, le Comité Syndical du Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Toulousaine, Tisséo Collectivités, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Michel LATTES, Président du Syndicat Mixte.

	PRÉSENTS	POUVOIR	ABSENT-EXCUSÉ
TOULOUSE METROPOLE			
ANDRÉ Gérard	X		
BOLZAN Jean-Jacques	X (chapitre 7)	X (M. Carles : chapitres 1-2-3-4-5-6-8)	
BRIAND Sacha	X (chapitre 7)	X (M. Jop : chapitres 1-2-3-4-5-6-8)	
CARLES Joseph	X		
CARNEIRO Grégoire	X		
CHOLLET François	X		
GRASS Francis	X		
JOP Serge	X		
LATTES Jean-Michel	X		
MOUDENC Jean-Luc		X (M. Lattes)	
OCHOA Nina	X		
TERRAIL-NOVES Vincent	X		
TRAUTMANN Pierre		X (Mme Ochoa)	
TRAVAL-MICHELET Karine		X (M. André)	
SICOVAL			
CHERUBIN Laurent	X		
LUBAC Christophe	X		
COMMUNAUTE DE COMMUNES DES COTEAUX BELLEVUE			
SEMPERBONI Patrice	X		
LE GRAND OUEST TOULOUSAIN AGGLOMERATION			
GUYOT Philippe	X		
LE MURETAIN AGGLO			
SUAUD Thierry	X		
TERRISSE Jean-Marc	X		

Tisséo-Collectivités

Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Toulousaine

7, esplanade Compans-Caffarelli

BP 11120 – 31011 Toulouse CEDEX 6

Depuis une dizaine d'années, Tisséo Collectivités développe, d'une manière inédite, son réseau de transport public et de nouveaux services de mobilités. Il doit relever de nouveaux enjeux, tels que la décarbonation des mobilités, l'adaptation aux changements climatiques tout en assurant la pérennité de son patrimoine et en améliorant la performance du réseau existant.

L'organisation de Tisséo collectivités se transforme pour relever les défis et répondre aux enjeux notamment ceux liés à la donnée de manière générale que ce soit en termes de production, de gestion, d'exploitation, de structuration, de sécurisation...

La structuration et la valorisation des données constituent aujourd'hui un levier stratégique pour les collectivités, notamment dans les domaines de la gestion patrimoniale et de la mobilité. A l'ère de la transition numérique et de l'intelligence artificielle, la qualité, l'interopérabilité et la gouvernance des données deviennent des facteurs clés de performance publique. Pour la gestion patrimoniale, une approche rigoureuse permet d'optimiser la maintenance des infrastructures et d'anticiper les investissements, tandis que dans le champ de la mobilité, la maîtrise des données est essentielle pour adapter les services aux besoins des usagers, réduire l'empreinte carbone et améliorer la qualité de vie urbaine. Ces données traduisent la diversité et la complémentarité des modes de transport, des plus structurants (métro, tram, téléphérique) aux plus agiles (bus, VLS, covoiturage...). Elles reflètent la réalité de l'exploitation des services de transport (billettique, SAEIV...) et sont les vecteurs de la mesure de la performance du réseau, de l'adaptation et de l'optimisation de l'offre. Croisées avec les études prospectives et urbaines, les données mobilité permettront de construire une stratégie garantissant la cohérence urbanisme-transport au profit de la démarche Demain Mobilités !

Dans ce contexte, il est proposé de transformer un emploi existant de catégorie B « géomaticienne données et outils d'études » en un emploi de catégorie A au champ d'intervention élargi à de nouveaux domaines ; en particulier, ce poste s'enrichit de missions d'organisation et de rationalisation, d'une part, et de valorisation et diffusion de la donnée, d'autre part. De plus, ces nouvelles attributions comprennent des actions de sensibilisation et un accompagnement des agents de Tisséo Collectivités afin de développer une culture commune et transverse de la donnée.

Cet emploi relève ainsi du cadre d'emploi des ingénieurs territoriaux dans le cadre d'une promotion interne (modification du tableau des effectifs D.2025.10.08.6.3).

Ce poste à temps complet répond à un besoin permanent et est pourvu par voie statutaire dans le cadre d'une mobilité interne.

L'agent bénéficie du régime indemnitaire applicable à Tisséo Collectivités ainsi que des avantages acquis de la collectivité.

Il est proposé aux membres de l'Assemblée délibérante d'autoriser le Président de Tisséo Collectivités à transformer cet emploi au tableau des emplois et des effectifs.

Le Comité Syndical :

Entendu l'exposé de Monsieur le Président,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des votants :

ARTICLE 1 : AUTORISE le Président à transformer l'emploi de « géomaticienne données, outils d'études » en « géomaticienne, responsable données et outils d'études » relevant du cadre d'emploi des ingénieurs territoriaux conformément aux dispositions du code général de la fonction publique.

D.2026.02.11.6.2

ARTICLE 2 : DIT que les crédits nécessaires à la dépense sont inscrits au budget de Tisséo Collectivités.

ARTICLE 3 : DIT que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet pour contrôle de légalité.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,
Pour extrait conforme,
Le Président,

Jean-Michel LATTES